



COLLOQUE INTERNATIONAL

LYON

Vendredi 28 et samedi 29 septembre 2012

APPEL A CONTRIBUTIONS

La danse dans les arts vivants pratiques, discours, figures

Date limite d'envoi des propositions : 18 juin 2012

Ensemble de pratiques et démarches, créations artistiques suscitant des réceptions différenciées, la danse investit et engendre des territoires hétérogènes. Plutôt que de s'interroger sur les relations entre la danse et les autres arts – mais en écho avec d'autres réflexions menées sur ce sujet¹ –, dans ce colloque la danse sera envisagée comme qualité de la perception et dimension de la culture, comme « médium » circulant largement et se propageant dans les autres champs artistiques du spectacle vivant qu'elle traverse – théâtre, performance, cirque², marionnettes³, musique et théâtre musical ou opéra.

⇒ Dissociant le « médium danse » et un « genre danse » parmi les arts vivants, nous nous pencherons sur l'apport spécifique des danseurs, sur les transferts de savoir-faire d'une culture artistique à une autre, sur les structures à l'œuvre dans la danse, sur les processus perceptifs que la dimension dansante de la création peut induire. Qu'est ce que la danse fait au théâtre, au cirque, aux marionnettes, à la performance ? Quels sont les modes d'intégration de ses pratiques ? Qu'est ce que ses pratiques font à l'œuvre ?

1. Exposition du Centre Georges Pompidou « Danser sa vie, Art et danse de 1900 à nos jours », 23 novembre 2011-2 avril 2012

2. « Cirque et danse, performance. Corps Extrêmes », *Stradda*, n° 19, janvier 2001 ; Marie-Carmen Garcia, *Artistes de cirque contemporain*, l'Harmattan, 2010, « Artistes de cirque, inventeurs de mondes », *Stradda*, n° 24, avril 2012.

3. « Théâtres de marionnettes : chorégraphier la matière », Journée d'études LLA-CREATIS, Université Toulouse-Le Mirail, vendredi 1er juin 2012 ; « Le théâtre dansé ou Tanztheater : tendances et perspectives », jeudi 15 avril 2010, Université de Strasbourg ; *Alternatives théâtrales*, n° 80 : « Objet Danse », 2003.

⇒ Le travail de la danse, « sans domicile fixe », serait-il fondamentalement « indiscipliné » comme les formes chorégraphiques qui y sont rattachées ? Cette versatilité du travail de la danse signifierait-elle aussi une trop forte capacité d'adaptation, une vulnérabilité par rapport à certains dispositifs de pouvoir ? N'y aurait-il pas des risques dans le fait de « composer »⁴ avec la danse, de la « mettre en scène », de l'utiliser seulement comme l'une de composantes du spectacle ? La danse dans les arts peut-elle émerger au-delà du savoir spécifique du danseur ?

⇒ D'autre part, du point de vue de l'analyse et de la réception, peut-on considérer la danse comme un niveau qualitatif de la présence ? Quel apport peut représenter l'analyse de la danse à l'étude de la mise en scène, par exemple ? Ainsi, l'étude de la dimension kinesthésique d'un spectacle théâtral pourrait en afficher des aspects refoulés, non nommés, censurés.

Nous essayerons d'interroger les modes et les enjeux de ces transferts en proposant une réflexion autour de trois axes : le travail du danseur intra et hors contexte, la circulation des figures de la danse et du danseur dans la création contemporaine, les enjeux des définitions et répartition des genres du spectacle vivant dans la politique culturelle. Ces questions ouvertes pourront être abordées à partir d'études de cas dans les champs de l'analyse des œuvres, de l'histoire culturelle, mais aussi de la sociologie ou de l'anthropologie des arts.

Pratiques et identités

Le statut du danseur et ses pratiques seront au cœur de ce premier axe. Dans le paysage chorégraphique contemporain, le profil du danseur apparaît diversifié par les contextes, pratiques, formes qu'il investit, les itinéraires qu'il a empruntés en termes de formation et d'expérience. Depuis longtemps, en effet, des artistes arrivent à la danse par des voies différentes et, réciproquement, des danseurs sont amenés à travailler sur des territoires connexes, qui relèvent du théâtre ou du cirque, par exemple. À partir de quel moment devient-on danseur, si ce n'est dans le désir et l'affirmation ? Comment qualifier les apports de structures motrices, expressives ou symboliques issues de la danse dans d'autres pratiques spectaculaires ? Comment se construisent les identités des danseurs par rapport aux taxinomies et aux répartitions des genres du spectacle vivant que les politiques culturelles déterminent ? Quels sont les problèmes posés par le transfert de la danse vers d'autres arts, par la migration du danseur vers d'autres pratiques et, inversement, par celle d'autres performeurs vers les pratiques de la danse ?

Figures de danse

L'approche esthétique caractérisera cet axe et l'étude comparée des œuvres fera l'objet de ce deuxième angle d'approche. À l'intérieur de l'œuvre chorégraphique, plusieurs vocabulaires ou langages coexistent toujours, faisant dialoguer textes, œuvres, pratiques chorégraphiques différents. Dans ce régime intertextuel, la danse peut devenir figure, citation d'une danse d'ailleurs ou d'autrefois, et entreprendre un dialogue avec sa propre mémoire ou entre ses différentes cultures. Ces figures de la danse et du danseur – danses macabres, danses de salon, danses traditionnelles – circulent toutefois bien au-delà de l'œuvre chorégraphique. Indépendamment de l'objet de la citation, qui peut s'apparenter dans la forme, y a-t-il différentes manières de concevoir ces figures, de les appréhender ?

4. Philippe Ivernel Anne Longuet-Marx (Textes réunis par), « Théâtre et danse. Un croisement moderne et contemporain », *Etudes théâtrales*, 2 vol., n^{os} 47-48 et 49, 2010.

Discours : la danse parmi les arts vivants

La production des discours autour de la danse, qu'ils émanent de la communication, de la critique ou de l'analyse, fera l'objet de ce dernier axe. Alors que la création contemporaine questionne encore toute répartition issue des séparations occidentales traditionnelles entre les genres et de leurs hiérarchies culturelles – savant et populaire, théâtre, opéra, danse –, naissent d'autres définitions qui tentent s'embrasser les nouvelles formes – non-danse, théâtre post-dramatique, post-chorégraphique hyper-danse, danse conceptuelle... –, tandis que d'autres encore sont rejetées. Dans la plupart des cas, ces définitions ne sont pas inventées par les artistes. Comment fonctionnent ces taxinomies ? Plus généralement, quels enjeux politiques et culturels, quelles questions suscitent la place de la danse au sein des arts de la scène ? Ce thème peut être abordé selon une approche sociologique, sous l'angle des politiques culturelles, des choix de communication avec le public, ou encore de la réflexion esthétique.

Merci de nous faire parvenir vos propositions d'intervention, sous la forme d'un résumé de 3000 signes maximum, au format .pdf, au plus tard le 18 juin 2012, à l'adresse suivante :

claudia.palazzolo@univ-lyon2.fr

Merci de préciser le titre de l'intervention ainsi que votre rattachement institutionnel et /ou professionnel.

Dans le cadre de la XV^{ème} Biennale de la danse de Lyon
Du 13 au 30 septembre 2012

<http://www.biennaledeladanse.com/>

Sous la direction de :

Myriam Bloedé, Institut Acte, UMR 8218, CNRS-Université Paris 1,
Agathe Dumont, **Claudia Palazzolo**, Laboratoire Passages XX-XXI, équipe d'accueil en littératures, langues et styles, arts de la scène et de l'image, Université Lyon 2.